

INSCRIPTION STREET ART

Saison 2023/2024

Cadre réservé à l'Association

famillesruralesurzur@gmail.com
www.famillesrurales.org/surzur/

Bulletin d'adhésion à l'association Familles Rurales
Montant de l'adhésion : **30 €** (chèque séparé des cours)
Rappel : une seule adhésion par famille

Coordonnées Famille adhérente :

NOM et prénom du chef de famille : _____

Date de naissance du chef de famille : ____/____/____

ADRESSE : _____

Tél. dom. : _____ Tél. portable : _____

Adresse mail (EN MAJUSCULES) : _____

Deuxième adresse mail si souhaitée : _____

ACTIVITES	NOM(S) et prénom(s)	Date(s) de naissance	Règlement en 1 seule fois pour 6 séances de 2 h
ADOS (13/18 ans) <i>(décharge au verso à compléter)</i>			60 €
Les 6 séances sont programmées de 10h à 12h les samedis 23 mars, 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai et 1^{er} juin 2024			
RDV à 10h à la salle au-dessus de la poste, 1er étage à gauche			

Professeur : Tobia DALL'OSTO

Le paiement doit s'effectuer à l'inscription en 2 chèques, à l'ordre de Familles rurales Surzur :
un chèque de 60 € et un chèque de 30 € d'adhésion

En cas d'abandon des cours, aucun remboursement ne sera effectué (sauf sur présentation d'un certificat médical – adhésion annuelle non remboursée).

Le prix et les dates annoncées sont sous réserve d'un nombre suffisant de participants et inclut la fourniture de bombes de peintures

En vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Familles rurales Surzur s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose également d'un droit de regard et de rectification sur les informations le concernant.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de la note d'information concernant les activités proposées par l'Association Familles rurales de Surzur que j'accepte.

Fait à Surzur, le _____

Signature :

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en nous confiant **vosre enfant pour les séances de Street Art**. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que les enfants soient satisfaits. Nous vous remercions par avance de bien vouloir signer la présente attestation relative aux aspects liés à la sécurité et à la couverture d'assurance dont bénéficie votre enfant.

Très cordialement.

Le bureau de l'Association

AUTORISATION ET DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je certifie et déclare autoriser mon enfant à participer à l'activité Street Art proposée par l'Association Familles rurales de Surzur.

J'atteste que mon enfant est couvert par une assurance « individuelle accident ».

Je m'engage à vérifier de la présence du professeur avant de laisser mon enfant au cours. Dans le cas contraire, l'Association se décharge de toute responsabilité en cas de problème.

Je m'engage à ce que la personne habilitée à récupérer l'enfant vienne le chercher dans la salle à l'heure précise de fin de cours. Dans ce cas, je dégage le professeur et l'Association de toute responsabilité concernant le trajet (l'enfant est sous la responsabilité de ses parents).

J'autorise, en cas d'urgence, le professeur à prendre toutes les mesures qu'il jugera utile pour la sauvegarde de mon enfant en cas d'accident survenu pendant les activités et à faire appel, sans attendre, au médecin de garde ou aux services médicaux d'urgence et à autoriser son éventuel transfert dans le centre de soins le plus proche.

En cas d'urgence, je demande de prévenir par ordre de préférence :

Mme, M..... Tél.....

Mme, M..... Tél.....

Droit à l'image (1) :

J'autorise l'Association à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de ses activités au sein de l'Association :

- à permettre la prise de vue de mon enfant par des journalistes, les membres du conseil d'administration ou les professeurs,
- à diffuser l'image de mon enfant aux adhérents de l'Association : sur un support papier, sur un CD Rom, sur un support vidéo, sur le panneau d'affichage réservé à l'Association et lors du forum des associations, sur diaporama lors de réunions, sur le site internet de l'Association.

Je n'autorise pas l'Association à photographier ou filmer mon enfant.

Je, soussigné M. ou Mme....., responsable légal de l'enfant (Nom et prénom) :, déclare avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus que j'accepte.

Fait à SURZUR, le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

(1) Cocher la case correspondante.